

CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2017

Personnes présentes :

Daniel BELIN, Cécile DIAS, Brigitte DUBOIS, François FUCHET, Sébastien GOGNIAT, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Laurent NIGAUD, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU.

Personnes excusées :

Nicole COUSIN donne pouvoir à Raymond MONTAGNE.
Valérie COURAUD donne pouvoir à Daniel BELIN.
Mickael CONCHON donne pouvoir à Jacky PERRET.

Secrétaire de séance : Brigitte DUBOIS.

Début de séance à 18h30

A l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de conseil municipal du 25 septembre 2017
2. CUCM : ramassage des ordures ménagères
3. Décision modificative budgétaire N°1
4. Personnel communal :
 - a. Contrat maintien salaire prévoyance
 - b. Contrat risques statutaires
 - c. Modification du tableau des effectifs
5. Fixation des loyers des logements communaux et règles d'attribution
6. Projet de mutuelle communale
7. Urbanisme
8. Travaux
9. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2017.

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. CUCM : ramassage des ordures ménagères

Monsieur le Maire présente la proposition de la CUCM consistant à remplacer le ramassage des ordures ménagères en porte à porte par l'implantation de containers d'apports volontaires sur la commune afin de limiter les frais de gestion des camions.

Les déchets ménagers (bac noir) et/ou les emballages et papiers (bac jaune) sont concernés :

Monsieur le Maire expose qu'à ce stade du dossier la communauté urbaine Creusot-Montceau n'impose rien mais sollicite l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré,

4 conseillers sur 15 soit : Cécile DIAS, Brigitte DUBOIS, François FUCHET et Jean Luc LESAVRE, acceptent l'implantation de colonnes aériennes d'apports volontaires pour les déchets ménagers (bacs noirs) et les emballages et papiers (bacs jaunes) ;

4 conseillers sur 15 soit : Daniel BELIN, Valérie COURAUD, Mickael CONCHON et Jacky PERRET acceptent l'implantation de colonnes aériennes d'apports volontaires pour les seuls emballages et papiers (bacs jaunes), la collecte des déchets ménagers restant en porte à porte.

Les 7 autres conseillers rejettent l'implantation de colonnes aériennes d'apports volontaires sur la commune .

Voir délibération en annexe

3 .Décision modificative budgétaire n°1 : voir délibération n°1.

4-Personnel communal :

a) Contrat maintien de salaire prévoyance : voir délibération n°2

b) Contrat risques statutaires : voir délibération n°3

c) Modification du tableau des effectif à compter du 1^{er} janvier 2018 : suite avis favorable du comité technique concernant l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail de Marie-Hélène ATTADEMO, à compter du 1^{er} janvier 2018 (mise en disponibilité de Roberte), sa nouvelle durée hebdomadaire annualisée va passer de 10,37 heures à 21,34 heures. Il faut donc supprimer l'emploi à 10,37 h et créer l'emploi à 21,34 h.

Avis favorable du conseil municipal.

5- Fixation du loyer des logements communaux et règles d'attribution.

Tarifs réactualisés des loyers conventionnés maximum :

- pour un T2 au RDC : 275.04€/mois
 - pour un T2 à l'étage : 286.94€/mois
 - pour un T3 au RDC : 383.87 €/mois
- Et pour un T3 à l'étage : 403.52€/mois.

Les membres du conseil municipal proposent de créer une commission d'attribution des logements.

6- Projet de mutuelle communale

L'objectif est de pouvoir proposer aux habitants de la commune une mutuelle à des prix attractifs.

Le projet est porté par Cécile qui a déjà rencontré « SOLIMUT »

Il est proposé de faire passer un questionnaire aux habitants pour savoir si des personnes peuvent être intéressées et prévoir éventuellement une présentation « aux vœux du maire »

Un article sera inséré dans le bulletin municipal.

7- Urbanisme :

a) Permis de construire :

Yohan DERUDDER et Adeline LAMALLE : construction d'une maison individuelle, route de St Emiland.

b) Déclaration préalable de travaux :

Sébastien ESPERANZA : véranda

c) Certificat d'urbanisme :

Notaire Véronique PELLEGRINI: vente parcelle C 127

8- Travaux :

a) Ecole : il reste quelques finitions à terminer : clôtures, plaques polyuréthane sur portail, ...

b) Cantine : il reste quelques finitions également : rideaux, portes.....

c) Logements :

Travaux en cours : Pose des fenêtres, dalle RDC faite, charpente traitée, tuiles et liteaux à changer rapidement (2018 ?).

Au niveau budget, les plus et les moins-values obtenues s'équilibrent.

d) Travaux envisagés pour 2018, devis à établir, subventions à demander

- remplacement du toit de l'école
- garages / locaux de rangement pour logements et écoles
- jeux pour école maternelle
- Salle Blondeau : Pare soleil aux vitres coté tennis et remettre le kiosque en état

- Pour 2019, mise aux normes PMR pour l'accessibilité de l'église

- Pour 2020 : aménagement de la place A. Blondeau avec la CUCM.

10- Questions diverses :

a) Encaissement chèque VEOLIA de 4,43 € : remboursement solde arrêt de compte validé par le conseil.

b) Encaissement chèque ORANGE de 29 € : remboursement suite à double paiement validé par le conseil.

c) Reprise du moteur aspirateur pour 65€ validé par le conseil.

d) La tablée des écoliers demande la gratuité de la salle pour l'organisation de manifestations : demande refusée pour souci d'égalité entre les associations mais le versement d'une subvention exceptionnelle sera examiné au BP 2018.

e) Demande de participation financière pour le « Festival des lycéens 71 » : réponse négative.

f) Location cantine : les riverains se plaignent de nuisances suite à location par des jeunes : Il est proposé de se renseigner sur le coût de l'installation d'un dispositif de limitation du bruit, de revoir les contrats de location si nécessaire et d'être plus rigoureux dans leur application.

Monsieur le Maire signale que le rapport annuel d'activité du SYDESL a été reçu et peut être consulté en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.